



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'Enseignement Technique
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
DGER/SDPFE/2021-448
10/06/2021

Date de mise en application : 17/06/2021

Diffusion : Tout public

Nombre d'annexes : 0

Objet : Modalités de consultation, proposées aux équipes pédagogiques, des référentiels de diplômes des spécialités « Productions aquacoles* », « Gestion des milieux naturels et de la faune* » et « Forêt* » du baccalauréat professionnel, mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole à compter de la rentrée 2022 ;

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM
Hauts Commissariats de la République des COM
Etablissements d'enseignement agricole publics et privés

Résumé : Les projets des référentiels rénovés des spécialités « Productions aquacoles », « Gestion des milieux naturels et de la faune » et « Forêt » du baccalauréat professionnel sont mis en ligne à partir du 17 juin 2021 pour consultation jusqu'au 13 juillet 2021.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place, à partir de la rentrée scolaire 2022, le référentiel de diplôme rénové des spécialités « Productions aquacoles* », « Gestion des milieux naturels et de la faune* » et « Forêt* » du baccalauréat professionnel.

Sont consultables :

- le projet de référentiel rénové de la spécialité « Productions aquacoles* » du baccalauréat professionnel
- le projet de référentiel rénové de la spécialité « Gestion des milieux naturels et de la faune* » du baccalauréat professionnel
- le projet de référentiel rénové de la spécialité « Forêt* » du baccalauréat professionnel

Les documents sont mis en ligne à partir du 17 juin 2021 pour une consultation dans les établissements jusqu'au 13 juillet 2021.

Ils sont accessibles sur le site Chlorofil.fr dans le répertoire « actualités » et à l'adresse suivante :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro>

Ils sont téléchargeables au format PDF lisible avec le logiciel [Acrobat Reader](#).

Les équipes et/ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques jusqu'au 7 juillet 2021 par courrier électronique, aux adresses suivantes :

Pour la spécialité « productions aquacoles* » du baccalauréat professionnel :
consultation-bac-aquaculture.dger@agriculture.gouv.fr

Pour la spécialité « Gestion des milieux naturels et de la faune* » du baccalauréat professionnel :
consultation-bac-gmnf.dger@agriculture.gouv.fr

Pour de la spécialité « Forêt* » du baccalauréat professionnel :
consultation-bac-foret.dger@agriculture.gouv.fr

Les suggestions et questions seront traitées par les services de la DGER concernés.

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Valérie BADUEL